

Programme et inscription des **Mercredis de Septembre**

ALSH 3/11 ans de Bubry ~ **du 06/09/2023 au 27/09/2023**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

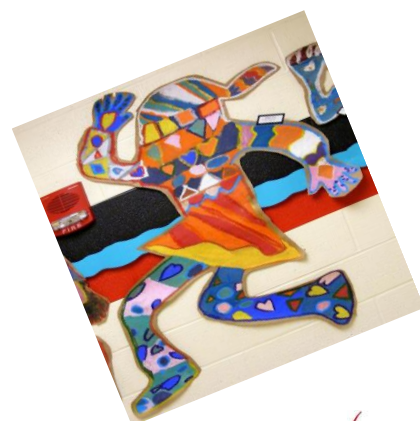
Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard

Le lundi 28 Aout

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com



	Mercredi 6 Septembre	Présence	Mercredi 13 Septembre	Présence	Mercredi 20 Septembre	Présence
Matin	Crée ta silhouette 3/6 ans Peinture sur soie 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>	Départ 9h30 Rando découverte à Plouay 3/11 ans	<input type="checkbox"/>	Gâteau courgette chocolat 3/6 ans  Peinture sur soie 6/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Pique-Nique fourni	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Loup cache-cache 3/6 ans Balle aux prisonniers 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>	Rando découverte à Plouay Retour 16h30	<input type="checkbox"/>	Décore ta silhouette 3/6 ans Création de porte clef 6/11 ans 	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 27 Septembre	Présence				
Matin	Clean challenge 3/11 ans	<input type="checkbox"/>				
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>				
Après-midi	Fabrication d'animaux avec des objets de récupération 3/6 ans Tableau déchets 6/11 ans Balle Américaine 6/11 ans	<input type="checkbox"/>				



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h30.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06 .70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

